Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 15

Artikel: La vérité sur le climat de l'Islande
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-193570

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

jour *Elle* en chemin de fer. En dépit de ses gants, je reconnais sans peine qu'elle est toujours en deçà du grand cap.

Aux approches de la qurantaine on a des allures moins empruntées. Je me risque à parler du beau temps.

Comme moi, elle n'est plus empruntée et, bien qu'en Suisse la consigne soit de ne pas répondre, forte de ses trente ans, elle se risque...

La conversation s'engage, elle évoque tout le passé pendant que, extrêmement ému, je fredonne le vers typique :

Quoi ? tu m'aimais !... et je ne l'ai point su...

. . . . . .

Voilà, mademoiselle, pourquoi on se marie à quarante ans... et, encore, faut-il une bonne rencontre.

Avec tous mes vœux pour que chacun des sexes soit désormais mieux avisé, agréez, Mademoiselle, mes plus sincères souhaits pour votre futur ménage.

Le mauvais danseur.

Une jolie histoire

à propos de la loi de Lynch.

Tout le monde sait que la loi de Lynch, aux Etats-Unis, est la justice populaire se substituant subitement à la justice régulière. Elle tire son nom du fameux juge Lynch, irlandais, qui, au XVIIme siècle, et au milieu des difficultés des commencements de colonisation dans la Caroline du Sud, exerçait les fonctions de chef de justice, et dut simplifier la procédure criminelle en confiant au peuple lui-même le châtiment des malfaiteurs. De là aussi le mot *lincher*, c'est-à-dire exécuter d'après la loi de Lynch : *lincher un criminel.*

Quoique cet usage barbare ne se pratique plus que dans les Etats les moins peuplés de l'Ouest et du Sud-Ouest, on en trouve de nombreux restes dans les mœurs des Etats-Unis. Il n'est pas rare d'y voir la foule, sous l'empire de l'indignation, et craignant qu'un coupable, normalement traduit devant un jury, ne lui échappe, le punir elle-même à sa façon, et l'on sait qu'elle n'y va pas de main morte ! Quelquefois, on n'attend même pas l'arrestation du meurtrier, on se précipite sur celui que l'opinion désigne comme l'auteur probable du crime, et, sans lui donner le temps de dire ouf ! on lui fait au galop son affaire. C'est un genre d'exercice qui est fort enraciné dans les coutumes américaines. Le lynchage est très « couleur locale. »

Cependant il y a des Américains qui commencent à trouver cette pratique quelque peu indigne d'un peuple civilisé et libre. Aussi il y eut dernièrement dans une ville du Texas un meeting organisé par des citoyens raisonnables contre cette survivance de la barbare loi de Lynch.

Des orateurs se succédèrent à la tribune et il y eut des discours admirables. On y entendit des gens, qui avaient contribué à quelques-unes de ces exécutions sommaires, confesser leurs fautes. D'autres avec des flots d'éloquence, firent valoir que la libre Amérique avait d'autres exemples à donner. L'assemblée était sous le charme. On détestait les anciennes violences ; on s'épouvantait de la responsabilité prise jusque là par les lyncheurs ; on maudissait ces bourreaux ; on s'étonnait qu'on eut pu jamais se porter à ces actes de sauvagerie.

L'émotion était à son comble. La motion proposée allait être acclamée. Il n'y eut qu'un opposant, qui escalada avec peine la tribune. C'était un fermier de l'Ouest, qui déclara qu'on pouvait bien voter tout ce que l'on voudrait, mais que cela ne l'empêcherait pas, lui, de se charger de punir en personne quiconque rôderait, dans un méchant but, autour de sa ferme. C'était un simple, ne se souciant que de ses affaires, qui n'avait pas très bien compris la portée philosophique du débat.

Ah ! le pauvre homme... A peine eut-il prononcé cette petite phrase, que de furieuses clameurs retentirent, que des bras menaçants se levèrent, qu'il fut jeté à bas de la plate-forme, qu'on le bouscula, qu'on le meurtrit, qu'une grêle de coups de poing fondit sur lui. Cela lui apprenait, à cet infortuné, les dangers qu'il y a à aller contre les vœux des majorités ! On se le passait de main en main, aveuglé, la figure en sang, le visage tuméfié sous les horions...

— Il faut le lyncher ! cria enfin une voix, toute vibrante de l'indignation qu'inspirait la révolte de cet imprudent contre le sentiment général.

Et il s'en fallut de peu, en effet, qu'il n'eût le sort fâcheux de ces victimes des mouvements populaires contre la brusquerie desquels protestait précisément l'assistance. C'est la logique des foules.

Il s'en tira cependant et on le laissa aller, boitant, les vêtements déchirés, suffisamment étrillé, déjà. Mais l'assemblée était en veine de résolutions catégoriques. Ces bons Américains, réunis pour mettre fin à la pratique du lynchage, qu'ils estimaient barbare, ignoble, indigne de leur pays et de leur état de civilisation, commencèrent par décider, à l'unanimité, que celui qui aurait l'audace de parler encore de la loi de lynch serait lui-même immédiatement lynché à la facon classique, sans autres formalités. Et, avec l'intime satisfaction d'avoir fait faire un grand pas à la cause de l'humanité, chacun s'en retourna chez soi.

Délicieux épilogue d'un meeting réformateur, aboutissant au triomphe des idées combattues !... Et dire que, en tous les ordres d'idées et partout, dans la plupart des cas, ainsi va le monde !

(*XIXme Siècle*).

La vérité sur le climat de l'Islande.

De nombreux journaux ont annoncé dernièrement que les Islandais s'étaient décidés à abandonner en masse leur patrie pour un ciel plus clément et que, d'ici peu, cette terre farouche ne serait plus qu'un désert. Les insulaires auraient renoncé à lutter contre l'hostilité d'une contrée à la fois glaciale et volcanique, brûlée par la lave de l'Hécla et par le froid polaire, et que le refroidissement progressif du globe rendra bientôt absolument inhabitable, à moins que des convulsions sismiques ne l'abîment dans les flots. Et certains journaux s'apitoyaient poétiquement sur « ce tragique exode de tout un peuple. »

A ce sujet, un Islandais, M. Gunlogsen, s'est exprimé en ces termes auprès de la rédaction du journal le *Temps :*

« La plupart de ces renseignements sur l'Islande sont parfaitement inexacts. Ce qui est vrai, c'est que depuis quelques années l'émigration scandinave aux Etats-Unis a pris des proportions considérables : il y a cent mille Scandinaves à Chicago. En Norwège surtout, le mouvement est très marqué, mais a des raisons politiques. Ce n'est pas la misère que fuient ces émigrants, mais bien plutôt la tyranie aristocratique et religieuse.

L'Islande n'a pas complètement échappé à cet entraînement ; il s'est formé au Canada une colonie islandaise assez importante. Mais jamais on ne verra les Islandais déserter leur île. Le climat n'est pas si terrible qu'on se plaît à le dire. Il est rare que la température descende plus de 5 à 6 degrés au-dessous de zéro en hiver. Malheureusement elle est très variable, et les tempêtes sont fréquentes. En été, lorsque les glaçons qui descendent du pôle viennent échouer contre la côte septentrionale, nous avons de la gelée et des ouragans C'est d'ailleurs ce qui permet à l'Europe, préservée par nous, de jouir en paix du soleil, car lorsqu'au contraire les glaçons contournent l'Islande et arrivent non encore fondus dans l'Atlantique, ils amènent à Paris le froid et les giboulées. Ce sont les sautes brusques de la température, l'âpreté des vents et la fréquence des tempêtes qui privent l'Islande d'arbres et de céréales ; mais la température moyenne n'est nullement incompatible avec la végétation.

L'Islande possède d'admirables prairies, qui nourrissent d'innombrables troupeaux de moutons. Tout ce bétail, ainsi que les chevaux, passent toutes les nuits dehors. Le climat est, d'ailleurs, parfaitement salubre, et la phtisie est à peu près inconnue. Avec les ressources que leur fournissent les pâturages et la pêche, les Islandais ne sont pas si misérables.

Ils souffrent plutôt des moyens prati-

ques de communication. Les voyages et les transports se font tous à dos de poney sur ce territoire grand comme un cinquième de la France. Il en résulte que les paysans de l'intérieur sont très isolés. Il ne faudrait pas croire pour cela qu'ils vivent en sauvages. Il n'y a pas un Islandais qui ne sache lire et écrire ; les gens du peuple connaissent tous notre vieille littérature. La langue, d'ailleurs, n'a pas changé depuis l'établissement des Northmans ; c'est le pur dialecte des rois de la mer qui est encore aujourd'hui parlé à Reykjavik et dans toute l'Islande. La population est aujourd'hui de 70,000 habitants. Et ils l'aiment ce pays incomparablement pittoresque, avec ses fjords, ses montagnes, ses rocs volcaniques et ses glaciers ; beaucoup d'entr'eux reviennent du continent pris de nostalgie.

La malice dè Djan âo Fifre.

Djan âo Fifre qu'étâi z'u parti po Paris, lâi étâi restâ on part d'ans, et tandi cé teimps sè pu mettrè dè coté onna bouna eimpartià dè sè gadzo. Assebin, quand revegne cévè, l'avâi on galé petit magot. Ein' s'ein revegneint à la tota, rapportà on moué dè bibis et d'afférès que dévessont pàyi lo piadzo à la frontiére, et coumeint lo gaillâ renasquâvè dè déborsâ po cein, ye sè peinsà dè tot cein fourrâ dein onna tiéce iô l'avâi fé mettrè onna saraille et iô l'avâi coudi férè dâi pertes decé, delé, avoué on pécet, et l'avâi marquâ dessus avoué dè la griye rodze : « Serpent boa. » C'étâi, soi-disant, po lo musé dè Lozena.

Quand l'arrevè à la frontiére, lè gabelou sè peinsont, quand vayont cein, que n'étâi què dè la frimma, et diont âo gaillà d'âovri la tiéce.

Djan âo Fifre, soo tot lo drâi la clliâ dè sa catsetta et la lâo teind, ein faseint : « Aovri tot balameint et fédè atteinchon ! cllia pourra serpeint a étâ tant sécossa et sebonmâïe tandi lo voïadzo, que le porrâi bin étrè grindze et que ne lâi mè fio pas, quand bin n'est pas tant metcheinta ; mâ y'âmo mi ne pas restà quie. Teni ! et pi reclliouddè bin adrâi. »

Adon ye soo que dévant po férè état d'atteindrè que l'aussont reclliou ; mâ lè gabelou sè sont peinsâ : « Tot parâi se l'étâi 'na bîte, et se l'allâvè châotâ frou perquie, ne lâi farâi pas bio. Baque ! on s'ein fot ; la faut pas âovri. » Et l'on recriâ lo Djan, et lâi ont de ein lâi rebailleint la clliâ : « Reimportâ voutra tiéce, on s'ein rapportè ! »

Et l'est dinsè que lo gaillâ a passâ sein pàyi.

Berbou et lo mâïdzo.

Berbou est on coo gaillà suti. Vo z'allâ vairè coumeint l'a trovà moïan dè sè férè pàyi onna detta, que n'autro lâi arâi rein pu.

L'avâi veindu à crédit on sa dè truffès impératoo âo mâïdzo ; et coumeint lo mâïdzo, que terivè lo diablio pè la quiua et qu'avâi prâo mau à niâ lè dou bets, ne pàyivè pas, Berbou lâi va reclliamâ lo payémeint dè sè truffès.

— Su bin fatsi, repond lo mâïdzo, mâ n'é min d'ardzeint.

— Adon, rebailli mè mè truffès !

— Pas moïan ! le sont medjès.

— Adon bailli mè oquiè d'autro contrè !

— Mâ, mon pourro Berbou, ne pu rein vo bailli.

— Eh bin, non de non ! posâ mè dâi sangsuès !

Et l'est dinsè que s'est fé pàyi son sa dè truffès.

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. Favrat.

IX

Charles avait donc vu que son père était incorrigible, que le domaine allait être perdu et que la misère était imminente ; et placé dans des circonstances aussi défavorables, il n'avait osé faire aucune démarche en vue d'obtenir la main de Judith ; enfin, aigri et découragé, craignant un refus et trop fier pour s'y exposer, il s'était enrôlé pour le service de France. Il n'avait pas été trois mois à Paris qu'il s'en était repenti, mais il était engagé, et ne pouvant reculer, il s'était mis à son service avec toute l'ardeur d'un homme qui ne veut pas être seul avec lui-même. Peu à peu la tristesse s'était envolée et il s'était acclimaté, oubliant même le pays de Vaud si beau, où il aurait pu se faire une existence, et peut-être plus heureuse. La lettre de son ami lui fit faire pourtant un retour sur lui-même. Ce ne fut d'abord qu'un regret assez vague, mais bientôt tous ses souvenirs, toutes ses affections se ranimèrent, et il ne songea plus qu'à se faire libérer le plus tôt possible. Il ne cessa pas toutefois de donner au service toute l'aptitude dont il était capable. Tout d'abord et sans autre information, il écrivit à Judith, pour lui dire ce qu'il venait d'apprendre et lui donner à entendre qu'après un certain temps de service, il pouvait demander son congé et rentrer au pays. Pour être sûr que la lettre parvînt sans être ouverte par une tierce personne, il l'adressa à sa mère, lui recommandant surtout qu'elle fût remise de la main à la main ; mais il n'avait pas tout prévu : la messager la remit à Samelet qu'il rencontra sur la route de Lausanne, et celui-ci, curieux de ce qu'on pouvait écrire à sa femme, se hâta de rompre le cachet. Comme il lisait quelque peu, il parvint à déchiffrer ce qui suit :

Paris, caserne de Babylone, ce 12 novembre 1816.

Chère mère,

Je te prie bien de faire tenir la présente à Judith à Pierre à Claude. Charlot Blanc m'a fait savoir que le mariage avec le cousin n'aura pas lieu, et je me remets sur les rangs. Je t'envoie 20 francs que j'ai gagnés en faisant des écritures pour le fourrier. Adieu ! Je suis passé sergent l'autre semaine, et comme je sais faire les comptes de semaine, je pourrai d'ors en avant gagner de l'extra, et je n'oublierai pas la maison. Que fait le père ? Je le salue bien. Adieu ! il me faut aller à la parade.

Salut de cœur !

Charles.

Le Gris que Samelet venait d'acheter d'un autre charretier s'était instinctivement arrêté devant l'auberge du Chalet-à-Gobet, et instinctivement aussi notre homme s'arrêta et lorgna la porte ; résister n'était plus possible, il fallait entrer, et il entra. Il trouva là deux bons enfants, trop bons comme lui, et l'on fit écot. Le vin rend sentimental et fait causer, et Samelet avait le vin sensible plus qu'aucun autre ; il causa donc et longuement, il brailla même, le tout admirablement semé de jurons et d'imprécations. On sut ainsi que son fils allait passer fourrier, qu'il gagnait de l'argent en masse, et que cette fois Pierre a Claude ne pourrait plus refuser ; qu'au reste lui, Samelet, allait acheter un joli domaine pour son fils ; que s'il avait des dettes il était bon pour les payer, et qu'il aimerait mieux se voir coupé en quatre que de mourir sans laisser du bien à ses enfants. Les compagnons dirent amen à toutes ces belles paroles, et lui supposèrent vraiment des ressources inconnues. Dès le lendemain, ces nouvelles passèrent par la langue des commères ; toutes ces vanteries furent brassées, ressassées et grossies le plus capricieusement du monde : Charles était devenu officier, caporal ou bien général, on ne savait pas encore ; il était riche, et Judith, qui avait pour lui un œil au moins, allait sûrement accepter un si beau parti.

Quant à Samelet, il était tout heureux de cette sorte de renommée qui publiait les espérances de son fils, mais de jour en jour il s'abrutissait davantage, vendant jusqu'à ses outils de campagne pour en dépenser l'argent au cabaret.

Tout le monde avait repris quelque gaîté au fond de Mauverney, depuis que les choses s'étaient si bien arrangées : Judith redisait de temps à autre sa jolie ronde des trois feuilles d'orge, l'oncle avait recommencé à taquiner sa Judiette et à raconter la campagne des petits Cantons, et Jeanne-Marie s'était un peu rassurée sur l'hiver, Pierre à Claude seul voyait l'horizon nuageux et sombre, mais il n'en disait rien, il n'en faisait rien paraître et il s'appliquait davantage à mettre de l'ordre dans ses affaires, comptant, supputant, cherchant enfin à se tirer d'embarras. La démarche de Judith l'avait vivement impressionné ; il avait été pris par le point d'honneur, il était honteux de ce qu'il appelait à part soi une déconvenue, et son amour-propre, autant que son affection pour sa fille, l'excitait et lui faisait secouer son apathie ordinaire.

Le cousin arriva comme il l'avait promis. On était aux premiers jours de novembre. Heureusement, Samelet n'avait pas encore reçu la lettre de son fils et tout se passa comme à l'ordinaire, on fut en famille et bons amis. Jeanne-Marie fit au cousin un accueil encore plus aimable qu'à l'ordinaire ; Judith, de son côté, était trop bonne et trop simple pour cacher sa joie, elle en fit part à tout le monde. Il y eut toute la soirée un feu superbe ; l'oncle, assis sur les fagots au coin de la cheminée, se trouva chargé de l'entretenir et il s'en acquitta noblement. — Vive le feu ! disait-il, il y aura du bois après nous. Voilà-t-il pas un feu de bivac, hein ? Ma foi, Judiette, si tu es économe du bois comme je le suis,